



**ÉTATS  
FINANCIERS**

**31 mars 2013**

---

**CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI  
DE L'OUEST DE L'ÎLE**

**BOURASSA**

**BOYER inc.**

Société de comptables  
professionnels agréés

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

### **Aux membres de CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2013, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



*Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE** au 31 mars 2013, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Informations comparatives*

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note complémentaire 3, qui indique que **CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE** a adopté les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1er avril 2012 et que sa date de transition était le 1er avril 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les bilans au 31 mars 2012 et au 1er avril 2011, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 ainsi que les informations connexes. Nous n'avons pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte qu'elles n'ont pas été auditées.

 1

Société de comptables professionnels agréés

Vaudreuil-Dorion, le 13 juin 2013

---

<sup>1</sup>CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A109315

**RÉSULTATS**

Exercice terminé le 31 mars 2013

	<b>2 0 1 3</b>		<b>2 0 1 2</b>
<b>PRODUITS</b>			
Subventions et projets (note 4)	1 252 809	\$	1 403 172
Autres	3 922		928
Intérêts	1 889		2 140
	<b>1 258 620</b>		<b>1 406 240</b>
<b>CHARGES</b>			
Salaires et charges sociales	961 762		963 247
Loyer	111 935		111 245
Projets spéciaux	74 551		158 925
Fournitures de bureau et papeterie	19 329		17 237
Frais de déplacement et de représentation	15 374		17 846
Informatique	13 706		13 045
Abonnements et cotisations	10 187		8 995
Entretien et réparations	8 571		9 807
Honoraires professionnels	8 021		7 746
Télécommunications	6 252		7 144
Formation et colloque	6 025		7 062
Énergie	4 150		4 102
Assurances	3 761		3 352
Location d'équipement	3 059		2 153
Publicité	2 271		2 068
Aménagement des locaux	598		1 437
Frais bancaires	322		327
Redevance	240		27 000
Amortissement des immobilisations	7 776		7 249
	<b>1 257 890</b>		<b>1 369 987</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>730</b>	<b>\$</b>	<b>36 253</b>
			<b>\$</b>

**CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

Exercice terminé le 31 mars 2013

	Investi en immobilisations	Grevé d'affectations internes	Non grevé d'affectations	2 0 1 3	2 0 1 2
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	14 542 \$	96 500 \$	41 878 \$	152 920 \$	116 667 \$
Excédent des produits sur les charges (note 11)	(7 621)	(15 129)	23 480	730	36 253
Acquisition d'immobilisations	14 818	—	(14 818)	—	—
<b>SOLDE À LA FIN</b>	21 739 \$	81 371 \$	50 540 \$	153 650 \$	152 920 \$

**BILAN**  
31 mars 2013

	2013		2012		Au 1er avril 2011
<b>ACTIF</b>					
<b>COURT TERME</b>					
Encaisse	83 841	\$	117 155	\$	193 149
Débiteurs (note 5)	83 467		59 253		24 235
Subventions à recevoir	85 938		61 113		37 811
Frais payés d'avance	7 113		8 570		3 741
	260 359		246 091		258 936
<b>DÉPÔT</b>	10 095		10 095		10 095
<b>IMMOBILISATIONS (note 6)</b>	22 360		15 319		15 477
	292 814	\$	271 505	\$	284 508
<b>PASSIF</b>					
<b>COURT TERME</b>					
Créditeurs (note 7)	127 655	\$	109 433	\$	90 545
Apports reportés (note 8)	10 888		8 375		76 325
	138 543		117 808		166 870
<b>SUBVENTIONS REPORTÉES</b>	621		777		971
	139 164		118 585		167 841
<b>ACTIF NET</b>					
Investi en immobilisations	21 739		14 542		14 506
Grevé d'affectations internes	81 371		96 500		—
Non grevé d'affectations	50 540		41 878		102 161
	153 650		152 920		116 667
	292 814	\$	271 505	\$	284 508

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

 administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

**FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice terminé le 31 mars 2013

	<b>2 0 1 3</b>	<b>2 0 1 2</b>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	730 \$	36 253 \$
Éléments sans incidence sur les flux de trésorerie		
Amortissement des immobilisations	7 776	7 249
Amortissement des subventions reportées	(155)	(194)
	8 351	43 308
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 9)	(26 847)	(112 211)
	(18 496)	(68 903)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations	(14 818)	(7 091)
<b>DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE</b>	(33 314)	(75 994)
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	117 155	193 149
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	83 841 \$	117 155 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

31 mars 2013

**1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), et est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Son objectif est d'offrir un éventail de services en matière d'intégration socio-économique destinés aux jeunes adultes.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

**Comptabilisation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs, des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations.

**Immobilisations**

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, périodes et taux suivants :

Mobilier et agencement	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Linéaire	3 ans
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

**Subventions reportées**

Les subventions reportées relatives à des immobilisations sont amorties à titre de produits au même rythme que les immobilisations correspondantes.

**Instruments financiers**

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.



NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2013

**3. INCIDENCE DU CHANGEMENT DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE**

Les présents états financiers sont les premiers états financiers dans lesquels l'organisme a appliqué les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. L'application initiale de ce nouveau référentiel n'a eu aucune incidence sur l'excédent des produits sur les charges de l'organisme pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012, ni sur son actif net à la date de transition, soit le 1er avril 2011.

**4. SUBVENTIONS ET PROJETS**

	<b>2 0 1 3</b>		<b>2 0 1 2</b>	
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	809 925	\$	794 044	\$
Jeunes en action	119 680		117 340	
MFOR - CEA Jeanne Sauvé	55 020		57 525	
Défi de l'entrepreneuriat jeunesse	53 037		51 998	
Ateliers orientés vers le groupe # 5 (AOVG) - RHDCC	40 786		39 448	
Secrétariat à la jeunesse (IDEO 16-17)	35 700		35 000	
Ententes commissions scolaires	49 750		29 000	
Québec Pluriel	22 271		23 795	
Équi T-É	34 263		23 563	
Écoles et milieux en santé (Raccrochage)	8 409		8 409	
321 Dragons	6 157		—	
Partenaires 16-24	3 700		6 200	
Emplois d'été Canada	3 573		6 507	
L'École de l'argent	9 783		—	
Trousse « L'incubateur »	600		67 500	
DRHCC - Ateliers orientés vers le groupe # 4	—		62 295	
Projet « L'incubateur »	—		47 225	
Ville de Montréal (Sécurité urbaine)	—		9 500	
Cloverdale	—		9 500	
Fonds d'accessibilité	—		8 609	
Aditya youth trust fund	—		5 520	
Amortissement des subventions reportées	155		194	
	<b>1 252 809</b>	<b>\$</b>	<b>1 403 172</b>	<b>\$</b>

**5. DÉBITEURS**

Taxes à la consommation	14 435	\$	7 611	\$
Avances à un organisme sans but lucratif, sans intérêts	63 575		50 245	
Autres	5 457		1 397	
	<b>83 467</b>	<b>\$</b>	<b>59 253</b>	<b>\$</b>

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 mars 2013

6. IMMOBILISATIONS			2013	2012
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et agencement	26 218 \$	20 944 \$	5 274 \$	6 592 \$
Équipement informatique	61 659	44 573	17 086	8 727
Améliorations locatives	1 341	1 341	—	—
	89 218 \$	66 858 \$	22 360 \$	15 319 \$

7. CRÉDITEURS		
Fournisseurs et frais cours	45 100 \$	21 290 \$
Salaires et vacances	81 124	86 416
Retenues salariales	1 431	1 727
	127 655 \$	109 433 \$

8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

9. FLUX DE TRÉSORERIE	2013	2012
<b>Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement</b>		
Débiteurs	(24 214) \$	(35 018) \$
Subventions à recevoir	(24 825)	(23 302)
Frais payés d'avance	1 457	(4 829)
Créditeurs	18 222	18 888
Apports reportés	2 513	(67 950)
	(26 847) \$	(112 211) \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2013

**10. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

L'organisme est lié par un bail à long terme échéant en janvier 2014, représentant un engagement minimum futur de 98 278 \$ pour le prochain exercice.

De plus, l'organisme loue des équipements en vertu de contrats de location-exploitation échéant jusqu'en mars 2017, représentant un engagement futur de 21 733 \$, comprenant les versements suivants pour les quatre prochains exercices :

2014	11 266	\$
2015	4 349	\$
2016	3 059	\$
2017	3 059	\$

**11. AFFECTATIONS INTERNES**

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a affecté les montants suivants :

- a) un montant de 9 129 \$ ( — \$ en 2012) pour les dépenses encourues à des projets spéciaux à caractère entrepreneurial;
- b) un montant de 6 000 \$ ( — \$ en 2012) pour financer les dépenses de recherche et développement du projet l'incubateur; et
- c) l'actif net grevé d'affectations internes était constitué des montants suivants :

	2 0 1 3		2 0 1 2
Relocalisation de l'organisme	50 000	\$	50 000
Projets spéciaux à caractère entrepreneurial	31 371		40 500
Recherche et développement du projet l'incubateur	—		6 000
	81 371	\$	96 500
			\$

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

**12. INSTRUMENTS FINANCIERS**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques.

**Risque de crédit**

L'organisme est exposé au risque de crédit sur les subventions à recevoir. Les subventions à recevoir étant gouvernementales, le risque est très minime.